

Monsieur Olivier Cerutti  
3, chemin des Sansonnets  
CH-1222 Vézenaz



C4058

Monsieur le Président du Grand Conseil  
Jean-Luc Forni  
Rue de l'Hôtel de Ville n°2  
Case postale 3970  
CH- 1211 Genève 3

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Séance GC:	
		24-25.11.2022	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Collonge-Bellerive, le 9 novembre 2022

Concerne : ma démission du Grand Conseil, à l'issue de la séance du 24 novembre 2022 de 17h.

Monsieur le président,

*Cheer Jean-Luc,*

Mesdames et Messieurs les députés,

C'est avec une petite note de vague à l'âme que « *Je suis venu te dire que je m'en vais* ». Ma loyauté n'est pas en cause, mais depuis neuf ans, j'estime avoir servi en conscience les destinées de notre population.

La capacité de notre personnel politique passe inexorablement par son renouvellement, comme un arbre a besoin de sève, nos institutions ont aussi besoin de jeunes pousses.

Après 21 ans de mandats électifs, de Collonges-Bellerive au Grand Conseil, les différentes fonctions de ma commune à notre canton m'ont apportées de multiples satisfactions et m'ont fait rencontrer de magnifiques personnalités.

Nous avons la chance de siéger dans des conditions exceptionnelles. Les services du Grand Conseil sont toujours à notre écoute, et nous permettent de remplir nos fonctions avec les compétences nécessaire pour exercer nos travaux.

Il est regrettable que nos débats soient parfois devenus inaudibles, la passion l'emportant trop souvent par manque de pragmatisme et de vision lorsque que nous légiférons. En revanche, nos travaux en commissions sont nettement plus cordiaux. Vous m'avez ainsi fait l'honneur d'avoir pu présider nos séances des commissions de l'énergie, des finances et des travaux.

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à remplir ces fonctions et vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée pendant toutes ces années.

Depuis sa création (130 ans !) mon parti change encore une nouvelle fois de nom, notre action n'a jamais été révolutionnaire. Quoique, au début du 20<sup>ème</sup> siècle deux des nôtres se sont fait remarquer et méritent un arrêt sur image :

Monsieur Firmin Ody député et Conseiller national était le spécialiste sur les questions sociales. Architecte et propriétaire d'une entreprise de menuiserie, il dépose le 16 mai 1896 au Grand Conseil un projet de loi visant à faciliter la construction et la vente de maisons à loyer bon marché pour la classe ouvrière. En 1901, il dépose un autre projet qui sera très remarqué en commission, pour régulariser les rapports entre ouvriers et patrons en ce qui concerne l'établissement des conditions de salaire.

Monsieur Victor Dusseiller député, puis Conseiller d'Etat, dépose le 14 janvier 1914, la proposition la plus novatrice avant la Première Guerre mondiale, un salaire minimum pour les ouvrières à domicile, le projet de loi sera néanmoins jugé non constitutionnel. De manière générale, les Indépendants (le Centre d'aujourd'hui) étaient en faveur de la protection des travailleurs, des subventions aux caisses d'assurance maladie et les mesures pour la formation professionnelle. Un siècle plus tard, ces politiques sont toujours d'actualité.

Aujourd'hui, notre premier rôle doit soutenir notre société en constante évolution, la comprendre et l'accompagner.

Les Genevoises et Genevois ont besoin de vous, soyez à la hauteur de leurs espérances.

En formant le vœu que vous trouviez les solutions nécessaires aux défis futurs de notre canton, je vous adresse, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, mes meilleures salutations.



Olivier Cerutti

Entrepreneur